



# Touring Plongée Mulhouse

## CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Cher membres,

Conformément à nos statuts, la 62ème Assemblée Générale Ordinaire du Touring Plongée Mulhouse aura lieu le

**JEUDI 14 NOVEMBRE 2019 à 19H**

à la Maison des Associations, 100 avenue de Colmar 68100 Mulhouse.

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du P.V. de la dernière Assemblée Générale
2. Rapport du Président
3. Approbation de la nouvelle version d'octobre 2019 du règlement intérieur du Touring Plongée Mulhouse
4. Rapport du Trésorier
  - Rapport des réviseurs aux comptes
  - Approbation de l'exercice écoulé. Quitus
  - Election (ou réélection) des réviseurs aux comptes pour le nouvel exercice à venir
4. Budget prévisionnel 2020
5. Approbation des rapports des responsables de commissions:
  - commission technique (Philippe VALENDOFF)
  - commission licence (Dominique BANNWARTH)
  - commission matériel (Pascal FISCHER)
  - commission apnée (Arnaud PONCHE)
  - commission hockey subaquatique (Stéphane BARDET)
  - commission activités subaquatiques pour les jeunes (Céline BARDET)



# Touring Plongée Mulhouse

6. Décharge globale au Comité Directeur
7. Points divers
8. Le mot du Président et clôture de la 62ème Assemblée Générale du T.P.M.
9. Le pot de l'amitié.

Recevez, chers membres, l'expression de nos très cordiales et sportives salutations.

Pour le Comité Directeur  
Raymond Muller  
Président du Touring Plongée Mulhouse

**Si vous ne pouvez assister personnellement à l'AG, pensez à transmettre votre POUVOIR à une tierce personne, qui sera elle présente à l'AG. C'est important, non seulement pour les votes mais également pour atteindre le quota de personnes nécessaire à la tenue de l'Assemblée Générale.**

**Attention: pas plus de deux pouvoirs par personne.**

Vous pouvez aussi scanner votre pouvoir dûment repli et signé et l'envoyer par mail à

info@tpm68.com

La présente convocation, avec ses pouvoirs, les rapports et bilans sont disponibles au format PDF à l'adresse:

<http://www.tpm68.com/s/content/ag-2019>